



DOSSIER DE CANDIDATURE

Validation des Acquis de L'Expérience

Relatif au Diplôme de design Bac + 5 délivré par L'École de design
Nantes Atlantique et visé par le ministère de l'Enseignement supérieur



CONTACT › vae@lecolededesign.com

Demande de renseignements

- › Julie Mesmeur
- › Maud Meudic

Gestion administrative

- › Nathalie Courrède-Pinel

Pré-requis

POUR ACCÉDER À LA VAE, LE CANDIDAT DOIT REMPLIR CES CONDITIONS :

1

JUSTIFIER D'UN AN D'ACTIVITÉ

• Soit la justification de tout ou partie de cette année par une activité professionnelle en design :

- **en tant que salarié** (certificats de travail ou contrats de travail, bulletins de salaire, etc...)
- **ou non salarié** (déclaration fiscale 2035 et son annexe, ou déclaration 2342 pour chaque année considérée, déclaration d'existence URSSAF, déclaration à l'AGESSA, au régime des auteurs à la Maison des artistes, extrait Kbis (activités commerciales) ou extrait D1 (activités artisanales).

Les mentions de début et de fin d'activité devront apparaître sur chaque justificatif.

• Soit la justification de tout ou partie de cette année par une expérience en tant que bénévole : attestation du président ou de toute autre personne ayant reçu mandat à cet effet (secteur associatif) ou d'une autorité compétente (service public). Cette attestation est accompagnée d'un document

validé démocratiquement (Procès verbal de Conseil d'administration ou Assemblée générale, etc.) ou décision du conseil municipal ou autre commission pour le service public. Cette attestation devra faire apparaître la date de début et de fin de l'activité, la période d'activité sur l'année et la durée moyenne hebdomadaire.

L'exercice bénévole correspond à l'activité d'une personne qui s'engage librement pour mener en direction d'autrui une activité non salariée, en dehors de son activité professionnelle, dans le champ d'une association déclarée ou d'un service public. Dans ce cas, le candidat doit présenter tout document (attestations, catalogues, articles de presse...) témoignant de cette expérience.

En résumé, vous devez attester d'une durée d'activité minimum de 12 mois cumulés (Equivalent Temps Plein) mais qui peuvent ne pas être consécutifs.

2

DEMANDER UNE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

correspondant aux connaissances et aptitudes exigées pour l'obtention du Diplôme de design délivré par L'École de design Nantes Atlantique et visé par le ministère de l'Enseignement supérieur.

Critères d'exigences

3

CRITÈRES D'EXIGENCE POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME

- **Compétences de designer :**

- aptitude au management de projet
- aptitude à prendre en compte les différentes valeurs constitutives du projet (identité/séduction, usage, technique)
- aptitude à utiliser et adapter une méthodologie.
- dimension sensible et créative.

- **Qualité de la soutenance /communication de projet :**

- qualité des documents et supports de communication
- capacité à l'oral
- pertinence de l'organisation de la soutenance.

- **Capacité de projection professionnelle :**

- capacité à intégrer et synthétiser les acquis au cours des stages, des expériences professionnelles
- vision de la position du designer par rapport au projet
- capacité à intégrer le fonctionnement de l'entreprise et le rôle des autres métiers dans le projet.



Prise en compte du handicap

Pour les personnes ayant une RQTH (Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé), merci de contacter **Karine Lorient** au 02 51 13 89 59 ou au k.lorient@lecolededesign.com

Les étapes de la VAE

- 1 **Dépôt d'un dossier de candidature**
- 2 **Courrier de convocation**
- 3 **Commission de recevabilité**

La commission évalue l'ensemble des dossiers des candidats à la VAE. La commission est composée d'un responsable pédagogique, d'un responsable métier et d'un représentant du service Stratégies entreprises. Le candidat fera une soutenance de 20 minutes pour présenter son portfolio et un projet au choix.

En cas de candidature recevable, le candidat bénéficie de deux séances individuelles de tutorat préparatoires à la soutenance de diplôme, d'une durée de 2h chacune.
- 4 **Délibération**
- 5 **Auto-évaluation de ses compétences**
- 6 **Devis et programme de formation**
- 7 **Séance de tutorat n°1**
- 8 **Séance de tutorat n°2**
- 9 **Atelier prise de parole**
- 10 **Soutenance blanche**
- 11 **Évaluation sur l'accompagnement**
- 12 **Soutenance finale**
- 13 **Évaluation sur l'accompagnement à 6 mois**

Composition du dossier de candidature

LE CANDIDAT DOIT ADRESSER PAR VOIE POSTALE L'ENSEMBLE DES PIÈCES SUIVANTES :

- **le dossier de candidature** fourni par l'école, dument rempli,
- **un Curriculum-Vitae,**
- **une lettre de motivation** (précisant tout élément important du parcours professionnel, la nature du projet, de son évolution et la place de la VAE dans ce projet),
- **un portfolio** (soit en ligne, soit en pdf, à fournir sur une clé USB, soit imprimé au format A3)
- **une étude design complète à commenter à l'oral**
 - soit en ligne, soit en pdf, à fournir sur une clé USB

- soit imprimé au format A3, accompagné d'une notice descriptive (1 format A4 RV maxi)

Le candidat précise la nature de l'étude, le contexte, les contraintes, les objectifs, le séquençage, les intentions créatives, la nature des livrables, la réalisation et le rôle tenu par le candidat dans le cas d'un projet collectif).

- **en cas de validation, justificatif de réussite au TOEIC** (score 800 points)

NB : Cette validation est optionnelle au moment de l'inscription. Tout élément manquant rendra caduque la candidature. Dans ce cas de figure, les frais de dépôt de dossier ne seront pas restitués.

Soutenance de la candidature de VAE

EN CAS DE CANDIDATURE RECEVABLE, LE CANDIDAT DOIT SE PRÉSENTER À UNE SOUTENANCE DE VALIDATION DE DIPLÔME, DEVANT UN JURY COMPOSÉ DE PROFESSIONNELS.

Le jury comporte trois ou quatre membres, designers, représentants du monde de l'entreprise et représentant des institutions (grandes écoles, universités, collectivités...).

Le jury est indépendant de l'école et ne connaît pas les candidats qu'il évalue.



La soutenance est d'une durée de 45 minutes, elle est suivie de 15 minutes dédiées à un échange de type "questions/réponses" entre le candidat et le jury. Le candidat est invité à présenter pendant sa soutenance un ensemble de projets et réalisations démontrant sa capacité à être designer professionnel chef de projet, capable de gérer de façon autonome un projet complet en design, soulignant ses aptitudes au management et à la complexité. Il démontrera clairement le rôle qu'il aura tenu dans chaque projet qui impliquerait des tiers.



Les critères principaux évalués par le jury sont : les compétences de designer, les qualités de la soutenance, les capacités de projection professionnelle.

La validation du diplôme implique par ailleurs la production d'un test de TOEIC validé avec 800 points minimum.

En cas d'échec au diplôme, le jury précise au candidat la nature des connaissances et/ou compétences nécessaires à acquérir pour se représenter à un second jury de VAE.



Supports de présentation

Le candidat produira tout support qu'il jugera nécessaire pendant sa soutenance, la forme de ces supports étant laissée libre (numérique, imprimée, physique, etc). Une présentation audiovisuelle est néanmoins recommandée et sera projetée sur écran (fourni par l'école).



Composition du jury de diplôme

- Le président de jury,
- Le directeur des études,
- L'équipe pédagogique,
- Les professionnels jurés coordinateurs.

Le jury se déroule sous l'autorité du Rectorat de l'Académie de Nantes.

Frais d'inscription et d'accompagnement

150 €

Frais de dossier de candidature pour analyse de recevabilité

1800 €

Frais de procédure VAE si la candidature est recevable

1400 €

si le candidat a été étudiant à L'École de design Nantes Atlantique

Passage du toEIC à L'École de design : 1^{re} session gratuite

Financer une VAE

IL EXISTE DIFFÉRENTS FINANCEMENTS VAE SELON VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE. LES CABINETS D'ACCOMPAGNEMENT À LA VAE VOUS ORIENTENT DANS VOS DÉMARCHES.

Si vous êtes salarié, vous avez plusieurs options :

- le Plan de formation de l'entreprise ;
- le Compte personnel de formation (CPF) ;
- le CPF de transition ;
- le Congé VAE.

18h00 d'accompagnement peuvent être financés :

Tutorat 1 : 2 heures

Tutorat 2 : 2 heures

Observation des soutenances de fin d'études :
7 heures

Atelier prise de parole : 3 heures

Préparation à la soutenance blanche : 4 heures

Pour les demandeurs d'emploi, il est également possible d'obtenir un financement par :

- la région grâce au « Chéquier VAE », « Pass VAE » ou « Passeport VAE » ;
- le Pôle emploi ;
- le Compte personnel de formation (CPF)
Pour plus d'informations, consulter le site dédié : www.moncompteformation.gouv.fr ;
- le Congé VAE pour les demandeurs d'emploi ayant été titulaire d'un CDD.
Pour plus d'informations, consulter le site dédié : www.vae.gouv.fr

Informations réglementaires

- Une seule demande par année civile peut être déposée par un candidat.
- Un candidat ne peut pas postuler plus de deux fois pour le diplôme par la VAE.
- La décision de recevabilité prise par la commission est notifiée au candidat par la direction de l'école, sans possibilité de faire appel

Dossier de candidature

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE **LIEU DE NAISSANCE**



NATIONALITÉ

ADRESSE

CP **VILLE**

TÉLÉPHONE **MAIL**

• Avez-vous déjà déposé une demande de VAE à L'École de design Nantes Atlantique?
Si oui, à quelle date?

• Déposez-vous cette année une autre demande de VAE pour un diplôme de design de niveau équivalent (Bac + 5)?
Si oui, lequel?

• Utilisez-vous des langues étrangères dans votre environnement professionnel?
Si oui, lesquelles?

Précisez dans quel contexte :

• Avez-vous des certifications en langues étrangères?
Si oui, lesquelles?

• Quelles compétences informatiques et logicielles maîtrisez-vous?

Formations

FORMATION INITIALE

Périodes	Formations suivies	Diplômes obtenus	Durée de la formation (en heures)	Disciplines suivies

Formations

FORMATION CONTINUE

Périodes	Formations suivies	Diplômes ou certification obtenus	Durée de la formation (en heures)	Disciplines suivies et compétences visées

Pièces à joindre

- **Un Curriculum-Vitae détaillé**
- **Une lettre de motivation** (précisant tout élément important du parcours professionnel, la nature du projet de son évolution et la place de la VAE dans ce projet).
- **Un portfolio** (soit en ligne, soit en pdf, à fournir sur une clé USB, soit imprimé au format A3).
- **Un projet complet** (soit en ligne, soit en pdf, à fournir sur une clé USB, soit imprimé au format A3), accompagné d'une notice descriptive (*1 format A4 RV maxi. Le candidat précise la nature du projet, le contexte, les contraintes, les objectifs, le séquençage, les intentions créatives, la nature des livrables et le rôle tenu par le candidat dans le cas d'un projet collectif*).
- **Toutes les attestations d'emplois**
- **Le cas échéant, toutes les attestations d'affiliation à un organisme de protection sociale pour les activités non salariées**
- **Photocopies des diplômes obtenus**
- **Attestations de formation continue**
- **Attestations de stages**
- **Photocopie d'une pièce d'identité** (CNI ou passeport) en cours de validité
- **Attestation de TOEIC** (en cas de validation acquise des 800 points au moment de l'inscription)



DOSSIER À RETOURNER À :

L'École de design Nantes Atlantique
VAE
61 boulevard de la Prairie au Duc
44300 Nantes - FRANCE

CONTACT › vae@lecolededesign.com

Demande de renseignements

- › Julie Mesmeur
- › Maud Meudic

Gestion administrative

- › Nathalie Courrède-Pinel